



Paris, le 9 septembre 2020

Communiqué de presse

WeNow devient le premier développeur de projets de compensation carbone labellisés “bas carbone” dans les forêts publiques en partenariat avec l’ONF et le Conseil départemental du Rhône

-
- WeNow annonce la labellisation de son premier projet “bas carbone” par le ministère de la Transition écologique, mis en œuvre avec l'ONF et le Conseil départemental du Rhône.
 - Ce projet de reboisement de la forêt de la Pyramide, développé conjointement avec l'ONF, prévoit la plantation de 6300 arbres, afin de capter 808 tonnes de CO₂ sur trente ans
 - Les forêts jouent un rôle fondamental dans la régulation du climat. Un mètre cube de bois en forêt stocke environ une tonne de gaz carbonique. La forêt est le deuxième puits de carbone mondial après les océans.
 - Avec la mise en œuvre des premiers projets labellisés bas carbone par l’Etat, la compensation carbone devient une manière d’intégrer l’intérêt général dans les modèles économiques.
-

*Alors que les effets de la sécheresse en France se font durement sentir, et que l'urgence climatique est le défi numéro 1 des 10 prochaines années, la greentech **WeNow** est fière d'annoncer la labellisation de son premier projet “bas carbone” par le ministère de la Transition écologique. Avec le développement de ce type de projets, la compensation carbone devient une manière d'intégrer l'intérêt général dans les modèles économiques.*

*Ce projet de **compensation carbone** qui vise à reboiser la forêt de la Pyramide (69) est le premier projet mis en œuvre par l'ONF dans une forêt publique. L'ONF est l'opérateur du projet et le gestionnaire de la forêt qui est propriété du **Conseil départemental du Rhône**.*

*WeNow qui est une greentech pionnière en matière de compensation carbone en France contribue à la mise en œuvre de ce projet qui vise à **planter 6300 arbres sur***

*une surface de 5,3 hectares dans cette forêt rhodanienne. Cette forêt a en effet été affectée par une sécheresse qui a conduit au dépérissement du peuplement. Le projet permettra de **capter 808 tonnes de CO₂ sur trente ans**. WeNow a déjà planté plus de 50 000 arbres depuis sa création et s'apprête à développer 10 projets de compensation carbone par la reforestation au cours des prochains mois.*

Pourquoi ce projet est important ?

La France connaît depuis 4 ans des épisodes de sécheresse importants, qui ont des conséquences dramatiques à court et moyen terme. Ces épisodes affectent fortement les peuplements qui dépérissent, favorisant les attaques d'insectes comme les scolytes, et finissent par mourir.

Les dramatiques incendies qui ont eu lieu en Australie en début d'année, et ceux de l'été en France à une moindre échelle ont accéléré une forme de prise de conscience autour du **rôle fondamental que jouent les forêts dans la régulation du climat**. Non seulement les forêts absorbent du CO₂ pour le stocker dans le bois, mais elles protègent également la ressource en eau, la biodiversité et améliorent la qualité de l'air. **Un mètre cube de bois en forêt stocke environ une tonne de gaz carbonique. La forêt demeure ainsi le deuxième puits de carbone mondial après les océans.**

Un hectare de reboisement permet de séquestrer entre 100 et 200 tCO₂ sur une période de 30 ans.

A l'heure où l'urgence climatique se fait de plus en plus sentir, il est important de multiplier les solutions permettant d'enrayer le réchauffement climatique. La compensation carbone est un des outils à notre disposition qui permet d'agir de manière concrète.

WeNow, développeur pionnier de projets locaux en France et labellisés par l'Etat

Depuis sa création en 2014, WeNow favorise auprès de ses clients les initiatives en faveur de **la compensation carbone, qui est l'étape finale de la démarche de neutralité carbone telle que définie par l'ONU : mesurer – réduire – compenser**.

Jusqu'en 2019, la greentech orientait ses clients vers des projets internationaux puisqu'aucun projet de compensation n'était possible en France. Toutes les plantations d'arbres en France, même celles qui étaient réalisées par les entreprises, étaient comptées dans la réduction de l'impact de l'Etat Français. Les entreprises désireuses d'avoir un impact positif local étaient parfois frustrées de ne pouvoir compenser leurs émissions incompressibles qu'elles n'étaient pas parvenues à réduire dans leur pays.

Aujourd'hui, avec le label bas carbone promu par le ministère de la Transition écologique, une étape cruciale est franchie. Cette étape attendue était anticipée par **WeNow qui a d'ores et déjà développé un écosystème d'acteurs fiables et intègres pour structurer le développement à grande échelle de tels projets de compensation carbone**. Dans le cas du projet de la forêt de la Pyramide, WeNow en est le développeur et le co-financeur - il attribuera les tonnes de CO₂ séquestrées et certifiées à ses clients contributeurs. L'ONF en est l'opérateur technique, aussi bien pour les aspects méthodologiques que pour la réalisation des opérations de plantation et d'entretien. Les collectivités territoriales propriétaires, ici le Département du Rhône, interviennent dans le cofinancement du projet.

Le label "bas carbone" développé par le ministère de la Transition écologique et

solidaire a été lancé début 2019.

Ce label de compensation permet de garantir que le CO₂ est bien réduit et assure ainsi la qualité et l'intégrité environnementale des projets.

Dans une démarche de neutralité carbone pour 2050, ce label permet de financer des projets locaux de compensation, situés sur le territoire national. Sur une base volontaire, des collectivités, citoyens ou entreprises peuvent ainsi financer des projets en forêt, agriculture, transports, bâtiments, etc.

La compensation carbone : une manière d'intégrer l'intérêt général dans les modèles économiques

Compenser ses émissions de CO₂, c'est financer des projets qui contribuent à absorber les gaz à effet de serre (au travers par exemple des projets de reboisement) ou qui évitent de les produire (en développant par exemple les énergies renouvelables) On peut ainsi compenser autant de tonnes de carbone que de tonnes émises, ce qui neutralise ainsi les émissions non réductibles de GES d'une personne, une entreprise, ou une organisation.

En finançant des projets de compensation carbone, les entreprises intègrent à leur business model un prix lié au CO₂. Une manière d'accélérer la transition vers des business models bas carbone qui deviennent rentables à partir du moment où le coût du CO₂ est valorisé.

Avec le label bas carbone, les entreprises ont désormais la capacité de financer des projets concrets, avec des résultats visibles, sur le territoire français. Avec un impact important sur l'éducation et la sensibilisation des populations, des collaborateurs à l'importance d'agir pour le climat rapidement.

La mise en œuvre de ce label ouvre une nouvelle étape importante de la transition écologique : l'opportunité pour les entreprises de financer des projets de compensation carbone. WeNow est prête pour cette nouvelle étape avec son portefeuille de projets déjà conséquent, représentant une centaine d'hectares pour une dizaine de projets.

A propos du projet de reboisement de la forêt de la Pyramide

Ce projet vise à reboiser la forêt de la Pyramide dans le département du Rhône, touché par des épisodes de sécheresse intenses. **Il s'agit du premier projet de compensation mis en œuvre par l'ONF en forêt publique.** WeNow finance la plantation de 6.300 arbres (cèdres, pins, feuillus) sur une surface de 5,3 hectares.

En savoir plus sur

- [le site de l'ONF](#)
- ou sur le [site du ministère de la Transition écologique et solidaire](#)

A propos de l'ONF

Acteur majeur de la filière forêt-bois, l'Office national des forêts (ONF) gère près de 11 millions d'hectares de forêts publiques appartenant à l'Etat et aux collectivités territoriales, en métropole et outre-mer. Au quotidien, l'action des forestiers s'articule autour de trois objectifs : la production de bois, la protection de l'environnement et l'accueil du public. L'ONF réalise également des missions de service public dans le domaine de la gestion des risques naturels et propose des services aux collectivités et aux entreprises.

L'ONF accompagne les partenaires qui souhaitent contribuer à la lutte contre le changement climatique en proposant des solutions au bénéfice des forêts publiques : reconstitution de forêts touchées par des aléas climatiques, mécénat, politiques RSE, investissements dans des projets carbone en France avec le label bas carbone et à l'international.

En savoir plus sur onf.fr

A propos de WeNow

WeNow est une PME française innovante qui développe et commercialise une solution connectée permettant à tout conducteur de réduire ses émissions de CO₂, tout en faisant des économies. WeNow propose un système de coaching éco-conduite et qui permet, en trois étapes, de : mesurer, réduire et neutraliser les émissions de CO₂ des véhicules.

La Greentech WeNow est, depuis 2016 reconnue Champion de la démarche Climat des Nations Unies pour sa démarche neutre carbone. WeNow est d'ailleurs la seule solution française recommandée par l'ONU depuis 2018 et a breveté son protocole de neutralité carbone embarqué. La même année, WeNow a été labellisée Solar Impulse Efficient Solution par la fondation de Bertrand Piccard.

Début 2020, WeNow a bouclé sa première levée de fonds en 6 ans menée par RAISE Impact avec la participation de LITA, de business angels notamment du réseau Femmes Business Angels et de Bpifrance. Engagée dans la mobilité durable, WeNow est également reconnue entreprise BCorp, le label des entreprises responsables, depuis août 2018.

En savoir plus sur [wenow.com](https://www.wenow.com) | Suivre WeNow sur Twitter [@wenow_official](https://twitter.com/wenow_official)

A propos du Département du Rhône

Le Département du Rhône est propriétaire d'un domaine boisé d'environ 1 750 hectares composé de plusieurs massifs (Brou, La Cantinière, Avenas, La Pyramide, Pully, Amplepuis, Longeval, Ranchal, Monts de Tarare). Afin de répondre aux sécheresses successives de ces dernières années qui touchent plus particulièrement le sapin, le Département du Rhône a souhaité s'engager dans un projet répondant aux exigences réglementaires du « label bas carbone » (LBC) avec l'appui de partenaires l'Office National des Forêts (ONF) et la société WeNow.

Lors du Conseil départemental du 10 juillet 2020, la collectivité a ainsi acté son engagement dans cette démarche qui a pour objet la mise en œuvre d'un projet de reboisement dans la forêt départementale de la Pyramide. Par cet engagement fort, le Département du Rhône diversifie les fonctions de la forêt départementale et mène une politique de gestion forestière responsable qui prend en compte la recherche de biodiversité et la protection de l'environnement.

Contact presse WeNow:

Lisa Wyler - 06 33 66 86 29 - lisa@lisa-wyler.com

Contact presse ONF Auvergne-Rhône-Alpes :

Elise Daunay - 06 66 83 20 86 - elise.daunay@onf.fr

Contact presse Département du Rhône:

Olivia Hamelin - olivia.hamelin@rhone.fr